

Carcassonne Agglo

# SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIAL

## SEMINAIRE DE LANCEMENT

Carcassonne, 19 septembre 2017

## LES INTERVENANTS DE LA MATINÉE

- » M. RÉGIS BANQUET, Président de Carcassonne Agglo
- » M. DIDIER CARBONNEL, Vice-Président Carcassonne Agglo en charge de l'aménagement de l'espace
- » M. LAURENT BOGUE, Directeur Général Adjoint, pôle aménagement durable du territoire
- » Mme PASCALE CECCONELLO, Directrice de la planification, de l'urbanisme, de l'habitat et du plan climat
- » M. PIERRE ALBERT, Responsable Agence Occitanie CITTANOVA

# SOMMAIRE

I- RAPPELS MÉTHODOLOGIQUES

II- RETOUR SUR LE SCOT TOUR

III- PREMIERS ÉLÉMENTS SAILLANTS DU DIAGNOSTIC

IV- LES PROCHAINES ÉTAPES DE LA MISSION



# I- Rappels méthodologiques

# 1.1 C'est quoi un Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) ?

Un SCOT est le document de planification et d'urbanisme qui définit les grandes orientations d'aménagement pour le territoire de Carcassonne Agglo, et pour le long terme (réflexion pour les 15 à 20 ans à venir).

## 1.2 A quoi ça sert un SCoT ?

Le SCOT se doit d'assurer la cohérence des politiques publiques d'urbanisme. C'est un document qui définit l'équilibre entre les choix de protection et les options de développement.

Son contenu précis est défini par le code de l'urbanisme. Il abordera notamment les thèmes :

- de l'habitat,
- du développement économique,
- touristique,
- commercial,
- des déplacements,
- de la préservation de l'agriculture,
- des paysages,
- des corridors biologiques,
- de transition énergétique...

## 1.3 Un SCoT n'est pas :

### » un super PLU !

Il ne peut pas déterminer l'utilisation du sol à la parcelle

### » un document opérationnel !

Il n'ouvre pas le droit à des financements et n'entraîne pas directement des projets d'aménagement.

### » une charte ou un document thématique à l'échelle intercommunale

Il n'est pas opérationnel au sens « actions de terrain ».

Dès son approbation, le SCoT s'impose aux documents d'urbanisme locaux tels que le Plan Local d'Urbanisme (PLU) , les cartes communales (CC) ou encore le PLH dans un rapport de compatibilité.

Ces derniers doivent intégrer « l'esprit » des règles contenues dans ce dernier (par opposition au principe de « conformité » qui impose le respect « à la lettre » des règles).

## 1.4 Qui sont les acteurs d'un SCoT ?

Ils sont nombreux car le SCOT est un document politique.

Il résulte d'une phase importante de concertation.

Les principaux acteurs sont :

- les élus,
- les instances de l'Etat,
- les Chambres consulaires,
- les associations et,
- les citoyens.

## 1.5 Quelles sont les grandes étapes du SCoT ?

Elles correspondent à la rédaction des trois pièces qui composent le SCoT et à une phase de concertation formelle :

1. **Le rapport de présentation** rassemble notamment le diagnostic du territoire, l'état initial de l'environnement et l'évaluation des incidences prévisibles des orientations du SCOT sur l'environnement. Il en ressort les enjeux et le scénario d'évolution du territoire.

2. **Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** expose le projet politique porté par les élus. Il fixe les grands objectifs que devront poursuivre les documents d'urbanisme locaux.

3. **Le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO)** traduit de façon concrète le projet politique. Il fixe les principes et les règles qui orientent les politiques d'urbanisme des communes.

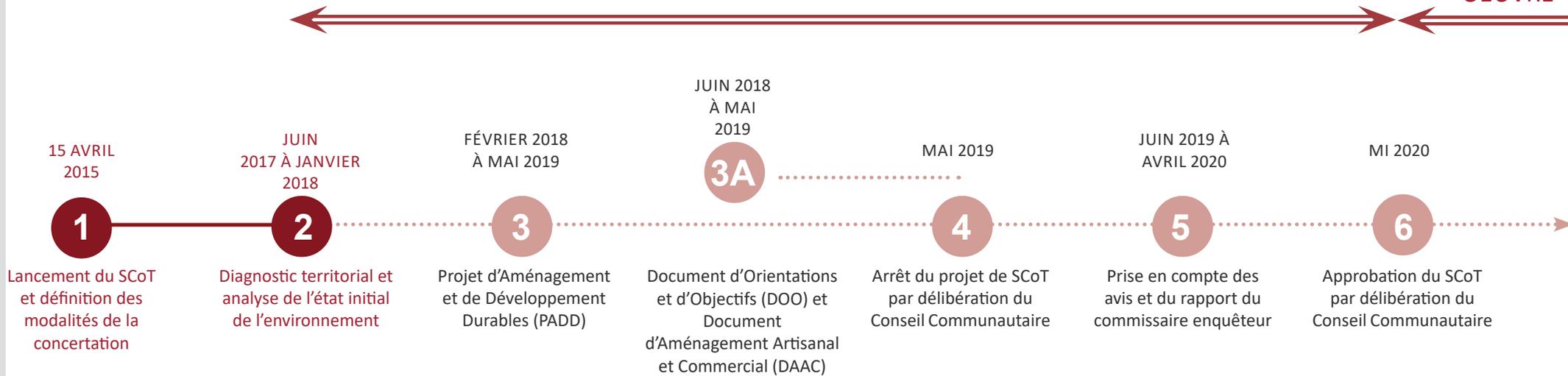
4. **Une phase de concertation formelle** permet aux partenaires et aux citoyens d'émettre un avis sur le projet de SCoT arrêté par les élus et de s'exprimer au travers de l'enquête publique.



# 1.6 Quel calendrier pour le SCoT ?

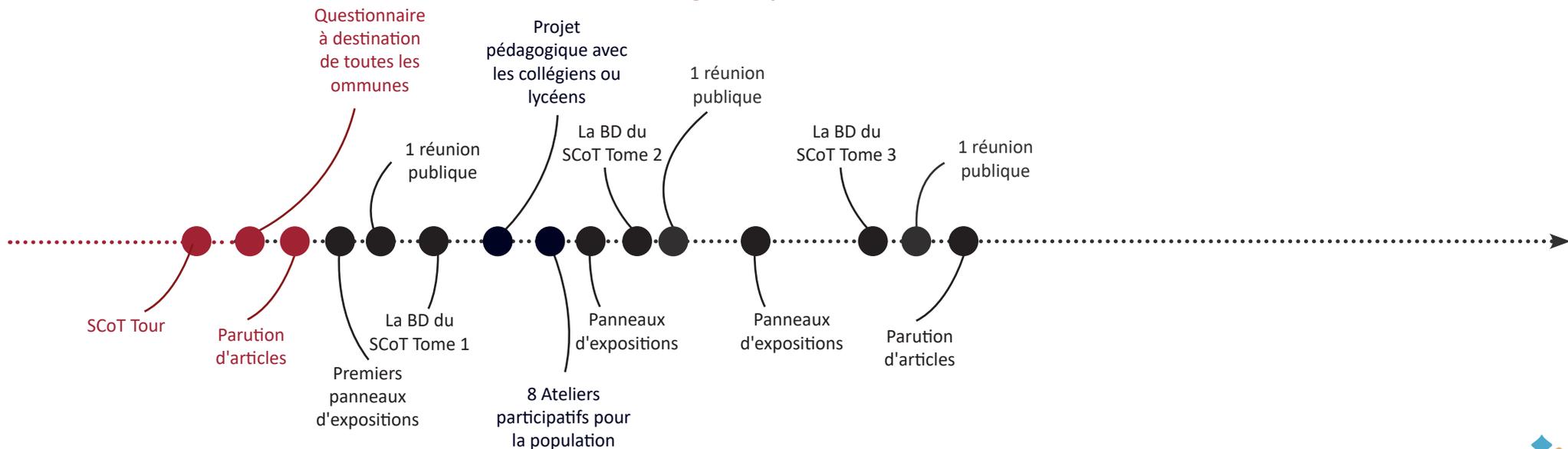
PHASE D'ELABORATION

MISE EN OEUVRE



## CONCERTATION

La concertation se déroule tout au long de la procédure



# 1.7 Un SCoT qui s'appuie sur les études existantes et en réalisation

Le projet de Territoire, Mon Agglo 2020

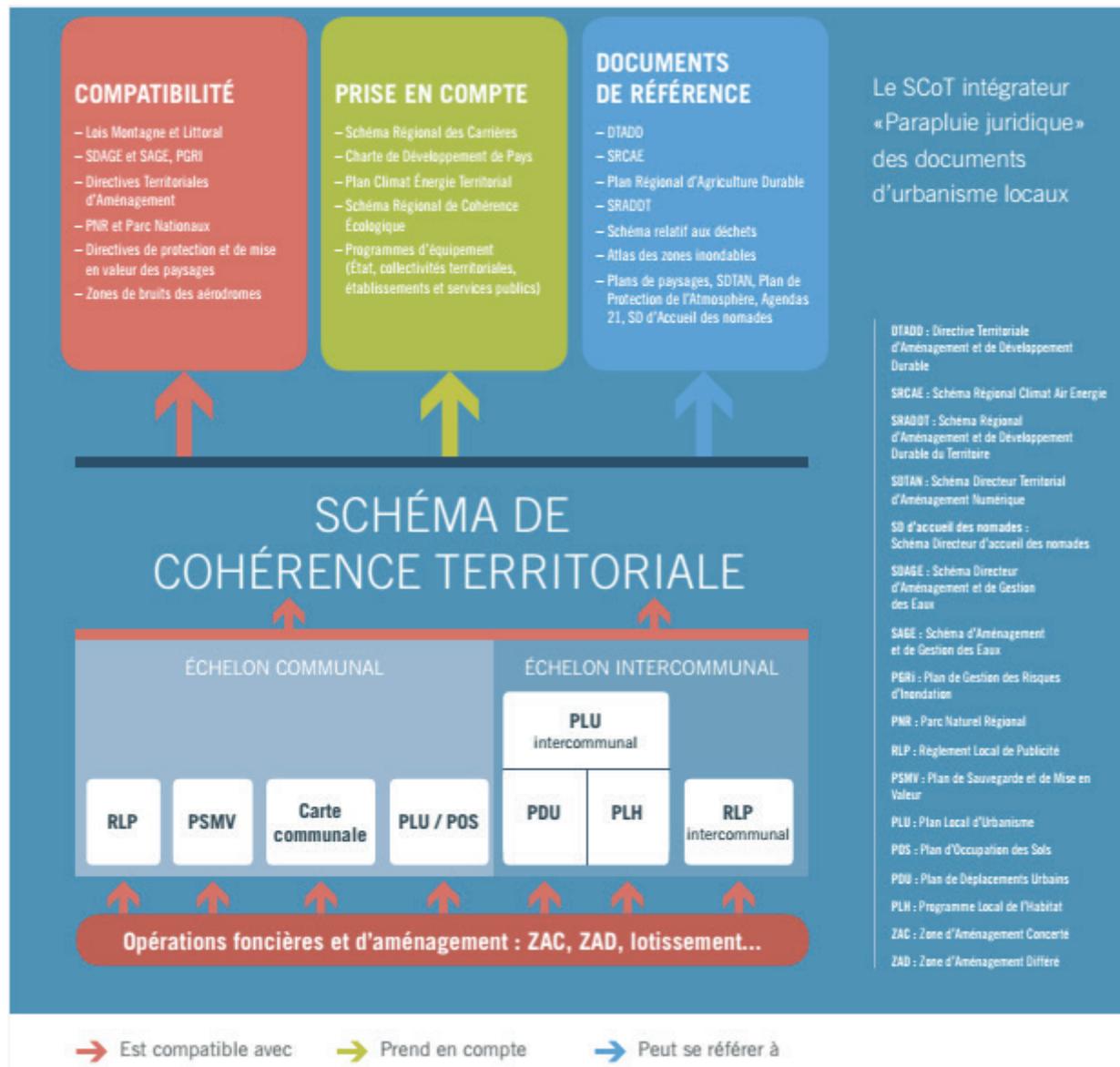
De nombreuses études existantes :

- diagnostics réalisés sur Carcassonne Agglo et sur la Communauté de Communes du Piémont d'Alaric
- Schéma de Développement Economique
- SCoT de Carcassonne Agglo approuvé
- PCET de Carcassonne Agglo
- Projet Agri-Environnemental et Climatique (PAEC) porté par Carcassonne Agglo
- Charte Agricole de Territoire ; diagnostic agricole de Carcassonne Agglo ; analyse foncière agricole
- Etudes sur les captages prioritaires des Puits Gayraud, Maquens et de La Redorte
- Schémas Directeurs d'Alimentation en Eau Potable sur certaines communes ; schémas Directeurs d'Assainissement sur certaines communes,
- Projet social de Carcassonne Agglo et de son CIAS (2014)...

Des études en cours d'élaboration

- Plan Local de l'Habitat (PLH)
- Plan Global de Déplacement (PGD)
- Plan Climat Air Energie Territoire (PCAET) ....

# 1.7 Un SCoT qui s'appuie sur les études existantes et en réalisation



# PLACE AUX QUESTIONS



Cittànova

## II - Retours sur le SCoT Tour

## Retour sur le SCoT Tour du 6 juillet 2017

► ...Une journée de terrain, à la découverte des paysages...



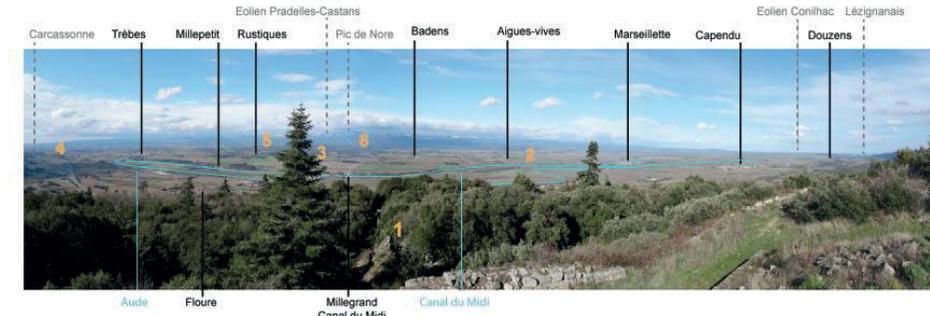
Lutter contre l'idée qu'un SCoT est « hors sol »  
Partir du terrain pour construire un projet ....

# 130 kms, 5 arrêts thématiques, des échanges riches



## CHÂTEAU DE MIRAMONT

Quel intérêt de travailler à cette échelle ?



Comprendre le paysage, sa diversité, sa composante rurale...

S'interroger sur son évolution...



SCoT Tour sur le territoire de l'Agglo - 6 juillet 2017

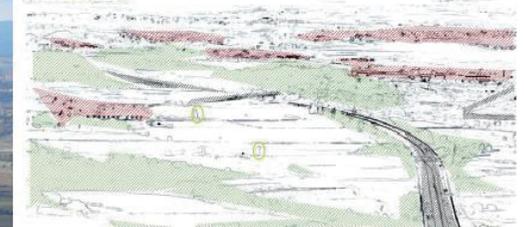
## CHATEAU DE MIRAMONT



Qu'est-ce qu'un paysage rural ?



Quelles continuités dans les forêts ? les champs ?



*Parole d'élus : « en tant qu'élus, nous sommes dépositaires de ce paysage, notre responsabilité est de le restituer à nos enfants ».*

Comment concilier les différents usages de la forêt ? Quelles prise en compte du paysage dans l'exploitation forestière et la lutte contre les incendies ?



SCoT Tour sur le territoire de l'Agglo - 6 juillet 2017

# AZILLE

Qu'est-ce qu'un village rural ?



Qu'est-ce qui fait l'identité d'une commune audoise ?



Quel lien entre passé et avenir ?



Comment préserver l'équilibre entre la ruralité des paysages et l'urbanité de l'architecture dans le Minervois ?



SCoT Tour sur le territoire de l'Agglo - 6 juillet 2017



# CAUNES-MINERVOIS

Quelle place donner aux voitures ?



Comment maintenir le vivre-ensemble ?



Comment créer une centralité nouvelle ? Quelles continuités dans les villes ?



Comment valoriser un espace public ?



PRÉFET DE CALVADOS



SCoT Tour sur le territoire de l'Agglo - 6 juillet 2017

*Parole d'élus : « nous devons affirmer notre identité méridionale ».*

# VILLESÈQUELANDE

En quoi le Canal du Midi est-il exceptionnel ?



Comment protéger et valoriser les paysages créés et révélés par le Canal ?



Comment valoriser le Canal ? Quelle place pour la mobilité douce ?



Comment valoriser le patrimoine local ?



SCoT Tour sur le territoire de l'Agglo - 6 juillet 2017



*Parole d'élus : « le canal du midi est un atout considérable, il ne faut pas que cela devienne une usine ».*

# MONTOLIEU

2030 - Quelles alternatives pour l'habitat de demain ?

Quelles formes urbaines ? Quelles densités ?



Quel approvisionnement local dans les villages ?

Quel aménagement pour les anciennes caves viticoles ?  
Quel attrait touristique ?



Quelle relation entre le centre ancien et les nouveaux logements ?



SCoT Tour sur le territoire de l'Agglo - 6 juillet 2017





Cittànova

## III- Premiers éléments saillants du diagnostic

# 3.1 Un territoire d'articulations en devenir dans un contexte de nouvelle Région

Un territoire de plus en plus central dans la Nouvelle Région

Un territoire qui est également de plus en plus affiché dans la grande «orbite» de la métropole toulousaine

**» quelle place dans le projet de la question de la coopération métropolitaine ?**

Des coopérations avec les proximités immédiates qui restent à construire

**» qui pourraient être essentielles pour mettre en oeuvre certains choix futurs du Projet**

- Des territoires voisins qui ont des réflexions en cours plus ou moins avancées :

*PETR du Pays Lauragais (Bran, Castelnaudary, Villefranche de Lauragais, Revel...) : le SCoT est en cours de révision et va être arrêté*

*CC du Limouxin : PLUI en cours d'élaboration*

*CC de la Montagne Noire : aucun document lancé*

*SM Autant et Cocagne (Castres, Mazamet, Vallée du Thoré...) : SCoT en cours de révision*

*CC de la Région Lézignanaise, Corbières et Minervois : SCoT d'ancienne génération*

*CA de la Narbonnaise : SCoT en cours de révision (calendrier comparable au SCoT de Carcassonne Agglo)*

*Toulouse Métropole : révision du SCoT et élaboration d'un PLUi H*

*Montpellier Méditerranée Métropole : élaboration d'un PLUi et d'un SCoT*

....

- La région élabore son SRADDET (schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires), qui s'imposera au SCoT !

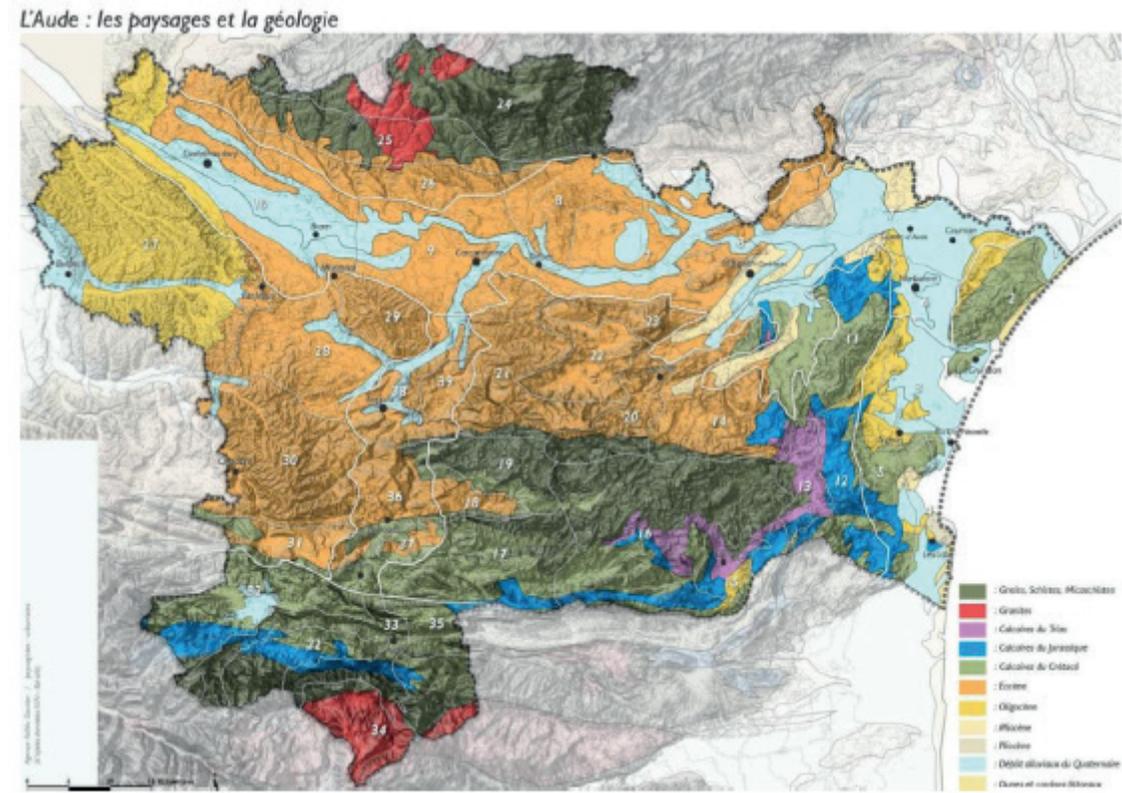
- L'Agence d'Urbanisme de Toulouse (AUAT) porte la question du dialogue métropolitain

## 3.2 Un territoire riche de ses contrastes physiques, climatiques, biologiques

Le territoire dispose d'une grande diversité d'entités paysagères (7) qui traduit la diversité des milieux en présence.

Des modifications paysagères de plus en plus prononcées en raison du changement d'occupation et d'usage des sols (déprise agricole et fermeture du milieu).

» Quel paysage souhaitez-vous construire et valoriser ?



Des choix d'aménagement faits jusqu'à aujourd'hui qui ont conduit à une fragmentation voire une rupture de la Trame Verte plus particulièrement au niveau du sillon audois !

### 3.3 Une répartition de la population inégale et en recomposition

Une ville centre qui concentre près d'1 habitant sur 2 mais de moins en moins attractive

Une proche banlieue de Carcassonne qui cherche un second souffle

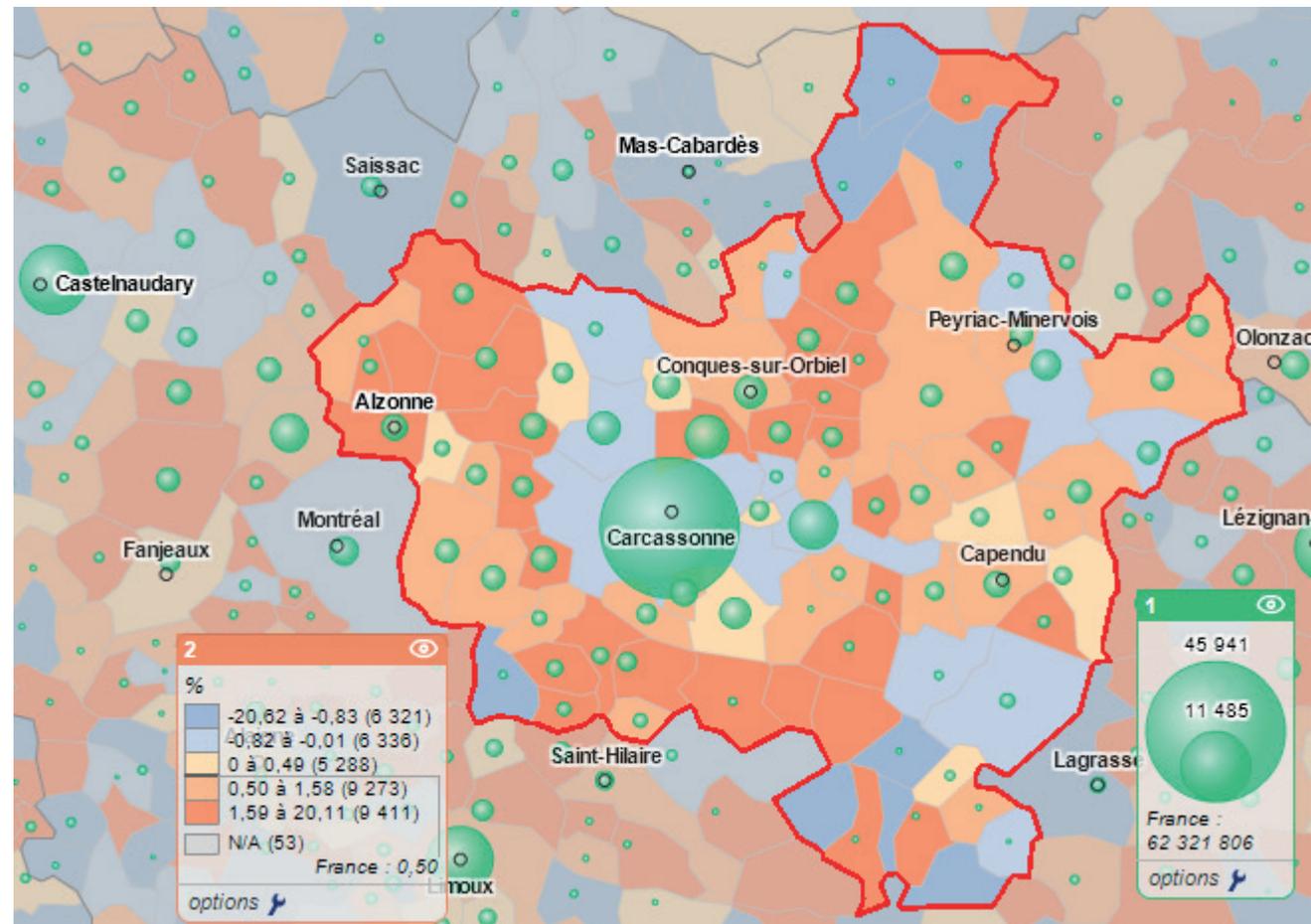
Une petite ville (Trèbes) dans l'orbite de la ville centre qui veut conforter son rôle de 2ème centralié du territoire

Une chapelé de bourgs structurants comptant plus ou moins 2 000 hab.

Des communes très faiblement peuplées aux franges du territoire

Des territoires où le vieillissement de la population est une réalité

» une armature territoriale du futur à construire ensemble



## 3.4 Des centralités en souffrance

Le centre ville de la Ville de Carcassonne est un quartier prioritaire de la politique de Ville !

Une centralité commerciale en difficulté (vacance supérieure à 15% ; contre 9,5% au niveau national) alors que les villes moyennes où les centres villes sont les plus dynamiques sont des villes touristiques comme Carcassonne...

Des signes de difficultés également dans les zones commerciales périphériques les plus anciennes.

Des centre-bourgs touchés également par ce phénomène (vacance commerciale, vacance des logements, populations aux revenus bas...).

Des logements non adaptés : grands logements, passoires énergétiques, absence d'ascenseur pour les logements à l'étage, absence de stationnement...

Or, les projets commerciaux actuels (surface de 1000 à 1500 m<sup>2</sup> en périphérie des bourgs) et futurs laissent penser que ce phénomène n'est pas encore stabilisé !

» la question commerciale va être traitée de manière fine dans un Document d'Aménagement Artisanal et Commercial (DAAC)



## 3.5 Une façon de « faire la ville » à repenser

Une offre foncière pour la construction pléthorique sur l'Agglomération.

Des jeux de concurrence entre les communes très importants.

Une planification urbaine obsolète qui rend ces outils inopérants.

Une standardisation et une banalisation du bâti.

**» Où est passée l'architecture ? Comment l'introduire dans le projet ?**

Des tissus urbains existants et de caractères très importants sur tout le territoire mais concurrencés par la construction en périphérie.

Les futurs projets d'urbanisation se doivent de participer aux développements des énergies renouvelables tout en veillant à rester compatibles avec les revenus limités de la majorité des habitants.



## 3.6 Un besoin pour le développement économique difficile à cerner

Une économie éclatée où les leaders sont rares

Une offre de foncier économique à requalifier, très peu lisible et fortement morcelée

La zone de Béragnes, un atout pour faire autrement... **enfin une vitrine ?**

Un poids économique des agricultures (viticulture, grandes cultures, élevage...) qui reste essentiel

» **la préservation de l'outil agricole est-il un préalable à inscrire dans le projet ?**

Une économie numérique en développement mais encore peu différenciatrice du territoire :

» **Une économie numérique socle de l'économie urbaine ou rurale ?**



## 3.7 Un environnement qui pèse de plus en plus sur le développement du territoire

La question de l'Eau est de plus en plus prégnante :

- des ressources en eau souterraine dont la productivité et disponibilité s'avère très disparate.
- des ressources en eau encore insuffisamment protégées des pollutions
- des conflits d'usages qui risquent de se multiplier

» **Quelle place de l'Eau dans le projet ?**

Un territoire fortement impacté par les risques

» **un gros travail dégagé engagé, à conforter et à traduire de manière encore plus opérationnelle ?**

Des ressources naturelles permettant d'envisager l'autosuffisance énergétique

» **un territoire devant miser sur les énergies renouvelables mais en réfléchissant collectivement aux lieux.**



## 3.8 Une lente convergence vers la mobilité durable...

Un réseau de Transport Collectif qui reste avant tout utilisé par les captifs (scolaires, personnes âgées...)



Des mobilités douces encore peu développées

» quand l'infrastructure existe, la pratique suit...



Un projet de ligne à grande vitesse de plus en plus incertain

Quelle place du numérique dans cette modification des pratiques ?

» Vers le développement du télétravail, des tiers lieux ... ?



*L'étude du Plan Global de Déplacement (PGD) permettra de nourrir la réflexion*

# PLACE AUX QUESTIONS



Cittànova

## IV- Les prochaines étapes

## 4.1 Un questionnaire envoyé à toutes les communes

Questionnaire ayant pour objectifs de :

- » comprendre comment les élus appréhendent le territoire sur lequel ils vivent ;
- » recueillir des éléments de perception et de besoin.

## 4.2 Des ateliers de travail

- » Les 13 et 15 novembre ; 2 ateliers de travail organisés autour de trois questionnements transversaux :

\_c'est quoi vivre sur le territoire de Carcassonne Agglo aujourd'hui ?

\_quel fonctionnement du territoire avec les territoires voisins, les métropoles de Montpellier et Toulouse en 2017?

\_le changement climatique, déjà une réalité ?

- » 1 atelier sur l'armature territoriale (date à fixer)

## 4.3 Une restitution du diagnostic à l'ensemble des élus du territoire

- » Avant les vacances de Noël (date à fixer)